

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA MONTPELLIER_2021-777901_PR_TPCAU_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Professeur / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine /
Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région : Occitanie Méditerranée

Département : Hérault

Adresse : 179 rue de L'Espérou 34000 Montpellier

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'ENSAM compte, en 2021/2022, un effectif d'environ 1000 étudiants en cycles licence et master, dont environ 140 étudiants de l'école réunionnaise, 16 doctorants, 100 en HMO, 20 en formation continue diplômante.

Dans le cycle licence, l'enseignement de l'architecture est structuré autour de thématiques différentes sur chaque semestre du cycle licence (initiation au projet architectural en S1 et S2, Habiter le territoire en S3 et S4, habiter ensemble en S5 et S6). Un ensemble de cours de type optionnel obligatoire est proposé aux étudiants dans le cadre de UE3.

Dans le cycle master, il est structuré autour de six domaines d'étude : « Architecture et milieux », « Métropoles du Sud », « Arts, architecture », « Situations », « Ici et maintenant », « Habiter ».

Aux six domaines d'étude sont associés des séminaires, en tant que lieux d'initiation à la recherche. Ils sont adossés aux axes de recherche du laboratoire LIFAM et du groupe de recherches en formations HITLAB et encadrés par des enseignants titulaires d'un doctorat et/ou d'une HDR regroupés au sein de ces deux entités.

Entre les 2 semestres un temps d'enseignement différent est mis en place avec les HLM, un choix de 12 à 14 enseignements est proposé aux étudiants.

L'école réunionnaise dispense l'enseignement de licence et le master depuis la rentrée 2017, un domaine d'étude propre aux problématiques du site est développé sur la thématique tropicale. Les thématiques abordées dans l'enseignement du projet étant adaptées au contexte du milieu tropical.

L'école propose un double cursus architecte-ingénieur en partenariat avec l'IMT d'Ales, ainsi qu'un double diplôme franco espagnol avec l'université du pays basque à San Sébastian.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

La recherche au sein de l'ENSA de Montpellier s'organise dans le cadre :

Du LIFAM, unité de recherche reconnue par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine, regroupant les activités scientifiques de l'ENSAM et rassemblant une équipe pluridisciplinaire d'enseignants chercheurs issus de l'ensemble des

champs présents (ATR, HCA, STA, TPCAU, VT, SHS). La structuration progressive du LIFAM, unité de formation récente, passe prioritairement par un accompagnement des chercheurs engagés dans la préparation d'une Habilitation à Diriger des Recherches, ainsi que des enseignants engagés dans la préparation d'un Doctorat. L'effort porte également sur un recrutement d'enseignants avec un profil « recherche » en phase avec le projet scientifique et permettant de renforcer les champs d'investigation autour et à partir des thématiques de recherche à partir desquelles s'articule le projet scientifique du LIFAM. Le renouvellement du corps enseignant s'impose en favorisant la jeune génération d'enseignants-chercheurs tout autant qu'en encourageant l'intégration de chercheurs associés déjà confirmés. Le développement de la recherche passe également par une meilleure implication des chercheurs dans les instances décisionnelles de l'établissement.

Le LIFAM est rattaché aux écoles doctorales 58 (Langues, Littératures, Cultures, Civilisations) et 60 (Territoires, Temps, Sociétés et Développement) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, et à l'école doctorale 166 (Information, structures, systèmes) de l'Université Montpellier 2.

Axe 1 - Espace-Temps et interactions.

Axe 2 - Représentations, modélisation et conception.

Du HITLab, groupe de recherche en formation, reconnu en septembre 2018 par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Il se positionne en complément avec le LIFAM.

Partant du constat que les écoles d'architecture comptent actuellement une majorité de praticiens non impliqués dans la recherche, l'objectif est de les accompagner dans cette pratique de la discipline. Hitlab, se constitue donc tel un incubateur de la recherche. Une posture prospective et innovante, articulant recherche et pratique, appuyée sur des fondements de connaissances, est adoptée afin d'interroger les conditions de l'habiter. En associant le milieu de l'enseignement de la recherche et des entreprises, HITLab s'inscrit dans un des axes majeurs de la SNA, qui vise à « articuler formation-recherche-métiers et rapprocher les univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie ». Il y est privilégié la recherche action et R&D, afin de mettre en place une démarche collaborative avec les entreprises et les agences d'architecture, faisant de la recherche en architecture un levier d'insertion professionnelle. La méthodologie se positionne vers une approche par le Design. La pratique d'une recherche collective est engagée dans l'idée d'une dynamique de groupe. L'exploration et l'expérimentation y sont privilégiés.

HIT Lab est rattaché à l'école doctorale 544 Intermed de l'Université de Perpignan

Axe 1 - Habiter

Axe 2 – innover

Axe 3 –Transformer

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

CHARGES PEDAGOGIQUES :

Le-la candidat-e doit enseigner en cycle licence, master, et avoir une expérience solide de l'enseignement de la TPCAU en école d'architecture.

En licence, il-elle doit pouvoir assurer le suivi d'un groupe de projet et des cours magistraux portant sur les enjeux théoriques contemporains du projet architectural et urbain.

Il.elle doit également s'engager, en cohérence avec le projet pédagogique de l'école, dans une pratique interdisciplinaire du projet qui engage l'ensemble des domaines de compétences enseignés dans leurs liens à la fabrication du projet d'architecture.

En master, le-la candidat-e doit inscrire ses enseignements dans un des six domaines d'études de l'ENSAM et participer au dynamisme pédagogique et scientifique de celui-ci.

Il-elle pourra assurer la responsabilité d'un séminaire disciplinaire et interdisciplinaire en Master qui fasse dialoguer l'architecture et les autres sciences autour d'enjeux contemporains (écologie, territoires, construction, philosophie...).

Il-elle devra également proposer un cours de théorie développant un questionnement exigeant et prospectif sur les enjeux contemporains du projet d'architecture en regard de l'évolution des contextes environnementaux, sociaux et politiques.

CHARGES SCIENTIFIQUES :

Il-elle devra participer activement au développement de la recherche scientifique sur la conception architecturale et urbaine en vue de renforcer la production de recherche par le projet en positionnant le projet comme producteur de connaissance. A ce titre, sont attendus :

- Pratique reconnue dans l'activité professionnelle et la recherche, en lien avec le profil de poste
- Expérience avérée de l'enseignement du projet en TPCAU

Il sera particulièrement attendu une implication forte dans la mise en place de transversalités disciplinaires afin d'établir des liens tant au niveau de la pédagogie que de la recherche entre les différents champs et TPCAU. Ceci sera établi pour les étudiants dans le cadre des mémoires, mais également dans l'accompagnement en tant que chercheur, auprès des enseignants souhaitant s'engager dans la recherche.

Suivant l'évolution de la stratégie de recherche de l'établissement et au regard notamment des propositions qui seront faites par l'enseignant.e, les activités de recherche théoriques et/ou pratiques pourront l'amener à constituer et animer une équipe de recherche, pouvant répondre à des contrats de recherche et développement. Il-elle devra aussi développer et asseoir une politique de partenariat (universités, grandes écoles, collectivités publiques, entreprises...), tant au niveau régional avec certains pôles de compétitivité ou l'université, que national et international avec les organismes de recherche reconnus dans le champ de l'architecture. La capacité à développer une stratégie de positionnement de recherche à l'échelle internationale sera utile.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

- 1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;
- 2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Encadrement de studios de 2° année dans le cycle licence : 80h

Encadrement de studio et coordination d'un domaine d'étude dans le cycle master : 100h

Encadrement de Mémoire : 80h

Encadrement de PFE : 60h

CHARGES SCIENTIFIQUES

Le.la candidat.e participera à l'initiation à la recherche en licence (rapport d'étude) et en master (mémoire) autour des thèmes et problématiques spécifiques de l'Ensam.

Le.la candidat.e pourra être amené.e à participer aux activités scientifiques de l'école en rapport avec les thématiques sur lesquelles son activité d'architecte porte, par une contribution ponctuelle ou en s'engageant au sein de l'une des unités de recherche de l'école qui abordent les échelles urbaines et territoriales.

Le.la candidat.e pourra être amené.e à prendre la direction des activités scientifiques d'une des unités de recherche de l'école en rapport avec les thématiques générale de L'ENSAM

AUTRES CHARGES :

- Jurys : Il-elle devra s'impliquer dans la participation aux jurys de fin de semestre, de mémoires de Master, de rapport d'études de S6, de PFE et de HMO.
- Journée des nouveaux entrants : La présence aux journées de sélection des étudiant.e.s qui postulent à l'entrée à l'ENSAM fait aussi parti de l'investissement nécessaire.
- Implication dans l'école : Il est attendu qu'il-elle participe aux instances de l'école et prennent part aux différents dossiers d'expertise dans lesquelles l'école sera engagée (HCERES / CGE / UIA UNESCO)

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

EXPERIENCES PEDAGOGIQUES : Enseignant-e doté-e d'une expérience pédagogique antérieure confirmée démontrant une capacité à exercer ses responsabilités pour les missions d'enseignement à des étudiants des ENSA dans les domaines précités, à définir et assurer les activités pédagogiques complémentaires (coordinations, directions, jurys, mémoires). Expériences dans les différents cycles d'études et participations aux autres activités (jurys, encadrements de mémoires, PFE) dans une ENSA. Capacité à travailler en interdisciplinarité. Compétences en termes de diffusion et de valorisation des travaux des enseignements. Compétences en termes de diffusion et de valorisation des travaux. Une bonne expérience dans l'implication des instances d'une ENSA.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES : Liens forts entre sa pratique professionnelle et le champ disciplinaire. Pratique professionnelle indépendante en tant qu'auteur et ou co-auteur, publications et reconnaissance professionnelle de sa production. Capacité à développer une réflexion affirmée sur ses processus de création, de conception, sur la fabrication. Capacité d'articulation entre les deux activités d'enseignement – recherche et de pratique professionnelle.

COMPETENCES RELATIVES AUX MISSIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE :

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre,
Capacité à inscrire les thématiques pédagogiques et de recherche dans les questions contemporaines,
S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils dans l'enseignement et dans la recherche,

Faire preuve de veille et d'anticipation sur l'évolution des pédagogies et de la recherche dans la discipline,

Coordonner des équipes pédagogiques,

Travailler en interdisciplinarité et croiser les compétences des groupes disciplinaires des ENSA,

Participer à la mise en œuvre d'activités de recherche et à l'initiation à la recherche,

Être force de proposition pour l'évolution et l'élaboration des programmes pédagogiques et de recherche à l'école,

Participer aux instances et contribuer à des groupes de travail,

Savoir Faire. On attend du candidat :

- Capacités d'organisation, d'initiative, d'analyse, de synthèse et de proposition.
- Capacité d'autonomie et de gestion des priorités.
- Expérience de la prise de parole en public, de la conduite de cours et encadrement de PFE
- Qualités rédactionnelles
- Expérience confirmée dans le champ disciplinaire

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le rattachement pédagogique se fera au sein d'un des 6 domaines d'études, et en licence au travers de la coordination de la 2° année dans la discipline TPCAU

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

HDR (habilitation à diriger des recherches), Architecte (DPLG/DE HMONP),

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Montpellier

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022
Personne à contacter	pierre.soto@montpellier.archi.fr – Président du CPS
Autre personne à contacter	daniel.andersch@montpellier.archi.fr – Directeur des études et de la pédagogie

Adresses électroniques uniquement